



LES PHOENIX D'ANTONY

Protocole de démarrage des activités - Septembre 2020

Ce document est le protocole sanitaire mis en place par le club **Les Phoenix D'Antony** pour le démarrage de ses activités dès septembre 2020.

Il est communiqué à tous les adhérents ainsi qu'aux entraîneurs.

Il s'applique aux établissements suivants :

- Piscine Lionel Terray à Antony
- Centre Aquatique Pajeaud à Antony
- Tout établissement que le club serait amené à utiliser dans le cadre de ses activités

Ce protocole sanitaire vient compléter les règles explicitées dans les protocoles sanitaires des différents établissements visités.

Avant de venir

- Prendre connaissance des consignes transmises par l'association **Les Phoenix d'Antony**.
- En cas de symptômes ou de fièvre, ou de test positif au COVID, ne pas venir à l'entraînement, et avertir le club par mail : contact@phoenix-antony.fr.
- Dans la mesure du possible, venir à la piscine avec son maillot de bain déjà sur soi pour éviter les stagnations dans les vestiaires.
- Se munir d'un masque (**Les Phoenix d'Antony** ne fournit ni de masques ni de gel hydroalcoolique).
- Pour les bébé-nageurs et les moins de 7 ans, un seul adulte accompagnateur est autorisé à accéder au bassin.
- Pour tous les adhérents de plus de 8 ans, les adultes accompagnateurs ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement.

Avant d'entrer dans l'établissement

- Arriver 10 à 15 minutes avant le début de l'entraînement (éviter les retards) et attendre à l'extérieur de la piscine.
- Port du masque obligatoire (sur la bouche et sur le nez) dans le hall, les vestiaires et jusqu'au bord du bassin (pour les adhérents de + 11 ans).
- Respecter les mesures de distanciation et de gestes barrières (pas d'embrassade, pas de serrage de mains....).

- Retirer vos gants si vous en portez.

De l'entrée jusqu'au bord du bassin

- Utiliser le gel hydroalcoolique à l'entrée des vestiaires.
- Respecter le cheminement entrée / sortie dans les vestiaires quand il existe.
- Se changer et mettre ses affaires dans un sac à emmener au bord du bassin.
- Tous les vêtements, y compris les chaussures, doivent être rangés dans le sac. Prévoir un second sac si le sac de piscine est trop petit.
- Déposer son sac dans la zone réservée sur le bord du bassin.
- Prendre une douche savonnée avant d'accéder au bassin.
- A chaque séance, la présence des adhérents et des entraîneurs est notée par l'entraîneur sur une feuille de présence.

Pendant la séance

- Ôter et ranger son masque dans son sac avant la mise à l'eau.
- Port du bonnet de bain obligatoire.
- L'utilisation du matériel d'entraînement (planches, pull-boy, élastique théraband, palmes, masques et du tuba) est régie par le protocole sanitaire de la piscine.
- L'échange et le prêt de matériel entre les adhérents est interdit (bonnets, lunettes, pince-nez...).
- L'entraîneur portera un masque pendant l'entraînement.
- Obligation de respecter le sens de circulation dans les lignes d'eau.
- Interdiction de stationner au bout de la ligne et de discuter entre nageurs (L'usage permanent des lignes de nage permet d'éviter les contacts).
- Chaque personne dispose de sa bouteille d'eau personnelle.
- Le regroupement au bord du bassin de plus de 2 personnes est à limiter. Si le regroupement est nécessaire (répétitions à sec notamment), alors le port du masque est obligatoire.

Sanitaires

- Une seule personne maximum à la fois
- Obligation de lavage des mains à l'entrée et sortie des sanitaires

Après la séance jusqu'à la sortie

- Rinçage individuel, pas de douche savonnée.
- S'essuyer le visage et remettre son masque après le rinçage.
- Respecter le cheminement entrée / sortie dans les vestiaires.
- L'utilisation des sèche-cheveux est interdite.
- Les adultes accompagnants doivent arriver à l'heure prévue de fin d'entraînement afin qu'il n'y ait pas de stagnation des adhérents dans le hall.

Textes de référence

- Plan de réouverture des piscines Vallée Sud Grand Paris Phase 2 à compter du 1^{er} juillet 2020
- Sports Guide des recommandations des équipements sportifs – 16 juillet 2020
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf>
- Protocole sanitaire piscine – Vallée Sud Grand Paris